



Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 6 octobre 2015

Présents: Pierre Baldet (jusqu'à 10h30), Maryse Bernadac, Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean-Luc Pamelard, Monique Picard, Marie Randon, Micheline Telmon,

Excusés : Line Baldet, Colette Dancygier, Jean Marchal, Angela Muratet, Brigitte Puigerolles, Michel Rico, Danielle Schilling, Christine Viallat.

1- Approbation du procès-verbal du CA du 2/06/2015 :

Approuvé à l'unanimité mais modification de la rédaction de l'annexe 1 du Règlement intérieur :

- Page 2, ligne 2 : supprimer « suivant »
- Page 2, ligne 3 : mettre « quelle que » et non « quelque »

2- Préparation de l'Assemblée Générale :

a) *Bilan des inscriptions* : JP Larue

Les effectifs totaux et par activité sont stables mais on constate un « turn-over » de 50 adhérents soit 15% des effectifs repartis assez uniformément entre toutes les activités.

	2012-13	2013-14	2014-15
Total	329 (49)	320 (53)	319 (51)
Randonnées	164	158	161
Golf	25	21	19
Bridge	63	63	57
Scrabble	9	9	10
Nouvelles activités sportives			5

A la date des Conseils d'octobre les effectifs sont les suivants :

	2013	2014	2015
Total	260	224	291
Randonnées	138	127	161
Golf	14	12	21
Bridge	63	51	47
Scrabble	7	8	3

b) *Bilan financier* : JL Pamelard

L'exercice 2014-2015 est déficitaire de 2397 € dû essentiellement au frais de fonctionnement et aux fêtes.

Les sorties des randonnées sont en léger excédent.

Le bridge est en excédent, la location d'une seule salle en est la cause, la cotisation a été unifiée à 25 € pour tous.

c) *Bilan des différentes activités :*

Randonnées : M Rico

35 randonnées ont été projetées mais 9 annulées dont une par manque d'effectif!! 1441 randonneurs ont participé aux activités pour un effectif journalier variant de 28 à 87.

Les escapades ont eu un franc succès : 81 randonneurs sur les Grands Causses et 59 à Autrans

En septembre, 9 personnes ont randonné dans Paris, un 2ème séjour est prévu en avril 2016.

Durant le 1er trimestre 2015-16, 3 randonneurs ont commencé leur formation d'Animateur fédéral et 2 vont la terminer.

Bridge: M Telmon

On constate une augmentation des nouveaux bridgeurs. La demande de « cours » se renouvelle.

STC : D Schilling

Il y a eu 6 sorties d'une journée et deux d'1/2 journée qui ont toutes eu lieu.

Il y a eu un total de 270 inscriptions de la part de 106 adhérents : 42 n'ont fait qu'une sortie mais 15 de 5 à 8 sorties.

On constate une baisse des participations par rapport à l'an dernier , un manque de nouvelles équipes et d'idées de destination.

Expositions et Musées: A Muratet

De 6 (Musée Fleury) à 21 (Musée Paul Valéry) personnes ont participé aux visites. Une visite a été annulée faute d'un minimum de participants (Musée Atger)

ETC : M. Randon

Escapade de 4 jours à Barcelone. 36 participants ont apprécié les réalisations de Gaudi.

Une escapade est prévue en septembre 2016 à Nice et son arrière pays.

Spectacles : Ch Viallat

Théâtre d'O : 24 places ont été réservées pour 13 spectacles. Pour le Printemps des Comédiens il y a eu 61 places pour 18 adhérents.

Aïkido : Maryse Bernadac

Il y a eu 5 participants. Mais cette année il n'y a que 1 inscrit qui sera intégré dans un autre groupe.

Golf : Colette Bréhat

18 participants réguliers qui ont tous participé à une compétition pour remporter la coupe Amucs.

Une séance d'initiation, en commun avec le club de Pérols, a eu un franc succès.

Le tarif préférentiel accordé à l'Amucs est remis en cause chaque année. Attention à ce que des manœuvres extérieures ne le mettent en péril.

Déclaration du Président : Du fait que les dirigeants du Golf de la Grande Motte n'approuvent plus la réduction tarifaire accordée à l'AMUCS et qu'ils aient de ce fait refusé de l'étendre aux adhérents des clubs de Lattes/Pérols, le Président refuse de cautionner la procédure qui consiste à ces personnes de passer par l'AMUCS sans aucun autre intérêt pour l'association que de pouvoir bénéficier de ce tarif privilégié mettant ainsi en péril le maintien de cet avantage.

La formation d'animateurs aux nouvelles activités sportives serait souhaitable pour limiter une sous-traitance (parfois inévitable) à des clubs pouvant provoquer une fuite des adhérents.

d) *Renouvellement du Conseil :*

Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Angela Muratet et Christine Viallat demandent le renouvellement de leurs mandats après 3 ans de présence au conseil.

Christine Journoud et Danielle Schilling demandent le renouvellement de leurs mandats après 6 ans de présence au conseil.

Marie Randon demande le renouvellement de son mandat après 9 ans de présence au conseil.

Jean Marchal ne demande pas le renouvellement de son mandat après 9 ans de présence au conseil.

La candidature de Véronique Dussaussoy est analysée mais son élection au conseil porterait à 3 le nombre de représentants du bridge. Une autre solution doit être envisagée.

Déclaration du Président : Dans la mesure où Micheline Telmon ne souhaite pas expressément démissionner, dans la mesure où ne siègent au CA que le bureau et les responsables d'activités sans disposer d'un suppléant désigné comme tel, le Président s'oppose à l'entrée d'un troisième représentant de la section bridge au sein du CA sous quelle que forme que ce soit.

e) *Evaluation du bénévolat :*

Le retour des fiches donne le bilan suivant :

Présidence -Administration- Communication :	974h
Secrétariat :	366h
Trésorier :	-
Aïkido :	3h
Bridge :	120h
Golf :	2h
Marche du Jeudi :	15h
Randonnées :	2373h
Spectacles :	10h
STC	-

f) *Organisation du buffet :* J-L Brun

Le traiteur GRAND a été retenu pour un prix de 16,10€ / personne, boissons non-alcoolisées comprises, les vins étant en supplément. R Pauzes proposera son célèbre Punch.

g) *Rédaction du programme :*

Le programme suivra le même ordre que celui de l'année passée avec 2 points nouveaux :

- Ratification des modifications du Règlement intérieur
- Evaluation du bénévolat

Une liste d'émargement sera mise en place.

3- Invitation permanente de M-F Rico :

Le conseil invitera à toutes ses séances M-F Rico, trésorière du Coders, pour assurer le lien avec cette instance.

Déclaration du Président : Marie-France RICO ayant effectué douze années de mandature ne peut prétendre accéder à un nouveau poste d'administrateur. Elle ne participera donc pas aux décisions que le CA sera appelé à prendre pas plus qu'aux éventuels votes corolaires. Par contre ses hautes fonctions au sein du CODERS, ses multiples compétences et sa grande expertise du monde associatif seront pour nous un apport positif dans la gestion quotidienne de l'AMUCS et la façon d'appréhender son évolution. C'est aussi un témoignage que nous adresserons au CODERS pour lui confirmer l'attention et l'intérêt que nous portons à son action à l'endroit des séniors ainsi que notre fidélité envers ses dirigeants.

Adopté à l'unanimité.

4- Le golf :

Le sujet a été abordé dans le bilan de l'activité en question.

5- Date de l'après-midi « Galettes » :

Fixée au samedi 16 janvier 2016.

6- Date de la « Fête Amucs » :

Fixée au mercredi 22 juin 2016.

Programme : Visite d'un mas, d'une rizière, méchoui, animation par guitariste, karaoké.

7- Date du prochain conseil :

Fixée au mardi 24 novembre 2015 à 9h30.

8- Questions diverses :

a) Demande de subvention:

Une représentante de Montpellier Métropole a proposé un dossier de demande de subvention à JL Brun. Dans l'état des finances de l'association, le conseil ne juge pas utile de faire une demande de subvention.

Le dossier sera cependant étudié par Monique Picard, JL Pamelard et JL Brun.

b) Vidéoprojecteur :

Nous utilisons le vidéoprojecteur d'une association par l'intermédiaire de P Baldet.

C'est un outil de communication très pratique dont l'utilisation pourrait être développée pendant nos diverses réunions. Le conseil propose d'en acquérir un, modèle à définir. Coût environ 1000€.

7- Tour de table :

a) Format des fichiers diffusés par le secrétariat :

En PDF, certains fichiers sont difficilement lisibles donc ils seront envoyés en PDF et en Excel ou Word.

b) Antigone des associations :

L'Amucs a profité d'un bon emplacement et à recueilli plus de 50 adresses mail de personnes très intéressées par nos activités. Mais le stand a fonctionné avec un très petit nombre de bénévoles et certains sont restés plus de 10h sur place. Plusieurs activités n'étaient pas représentées et ont fait défaut pour donner toutes les précisions sur leur fonctionnement

La séance est levée à 11h45.

Le secrétaire

JP Larue